



Amicale Laïque depuis 1928

Société des Amis de l'École Laïque

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Le conseil d'administration vous invite à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu
MERCREDI 3 MAI 2023 à 18H, au siège de l'association.

L'ordre du jour est le suivant:

Modification des Statuts de l'association.

Nous comptons très vivement sur votre présence. Pour le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, veuillez nous retourner le pouvoir ci-joint complété et signé par vous-même (un pouvoir par personne).

Nous vous rappelons que, conformément à **l'article 7 de nos statuts, seuls les membres âgés d'au moins 16 ans et à jour de leur cotisation annuelle** peuvent participer aux votes de l'assemblée générale.

Chemin des Frères Legoux – 44800 SAINT HERBLAIN

E-mail : sael-44800@orange.fr Site : www.sael-saint-herblain.fr

✂



Amicale Laïque depuis 1928

POUVOIR

Je soussigné
demeurant

.....
.....

..... membre de la Société des Amis de l'École Laïque de
Saint-Herblain, titulaire de la carte d'adhésion 2022-2023.

Donne pouvoir à :
demeurant

pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire de ladite association (SAEL) qui sera tenue à Saint-Herblain – Chemin des Frères Legoux le 3 mai 2023 à 18h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement, faire le nécessaire.

Fait à Le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »